

Incoterm : EXW		Lieu d'incoterm : DEPART USINE		H.T. Produit		84,34 EUR
		Poids avec emb. tertiaires : 14,000		Total HT		84,34 EUR
Poids brut total : 14,000 KG		Tare emballages tertiaires : 0,000		Escompte		
Total emballages : 2 PAL		VGM :		TVA		16,87 EUR
Volume : 0,106 M3		Tare TC :		TTC		101,21 EUR
Lieu de chargt. :	N° TC/camion :	Nom nav. :		prévue le 03/11/25		
Moyen de transp. :	N° de plomb :	Date arrivée navi. :				
	Port embarq. :	Lieu récept. :				
Tournée :	Date embarq. :	Lieu dest. :				
Commentaires export :						
Condition de règlement :		PRÉ 30 jours nets date facture				
Date d'échéance :		03.11.2025				
Coordonnées bancaires :						
IBAN						
SWIFT						
TVA sur les débits. Aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé. Seuls les produits indiqués comme tels sont certifiés FSC (Celluloses de Brocéliande : n° de certificat FSC® : FCBA-COC-000344 / n° de licence FSC® : C113679). Indemnité forfaitaire légale frais recouvrement : 40 €. Pénalités de retard à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.						
Tout retard de paiement donnera droit à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement s'élevant à 40 euros. (Loi n° 2012-387 du 22 Mars 2012)						
Un taux de pénalité de retard de paiement de 3 fois le taux d'intérêt légal est exigible le jour suivant la date de règlement inscrite sur la facture. (Article L. 441-6 du Code de commerce)						

CIC GME BRETAGNE
IBAN : FR 76 3004 7141 3800 0201 1160 152
SWIFT: CMCIFRPP

